



Seine et Yvelines
Numérique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 8 juillet à Aigremont

Seine-et-Yvelines Numérique s'engage pour accélérer l'équipement des Yvelines en bornes de recharge électrique, un projet pilote inauguré à Aigremont

Seine-et-Yvelines Numérique, opérateur de services numériques innovants et mutualisés des communes et départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, lance, en partenariat avec le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY 78), principale autorité concédante des Yvelines, un projet pilote pour l'équipement des communes des Yvelines en bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le projet de la phase pilote, inauguré aujourd'hui à Aigremont, est mené sur 7 communes des Yvelines au cours de l'année 2021 et, dès 2022, une offre clé-en-main sera disponible pour toutes les communes du territoire.

Aigremont compte de nombreux véhicules électriques de particuliers, des offres d'autopartage et de multimodalités avec le bus, le vélo et la voiture particulière. C'est ainsi tout naturellement que la municipalité a voulu installer une borne proche de son futur grand parc multi activités familial.

Accompagner et encourager le développement de la mobilité électrique

L'électromobilité, plus vertueuse pour la réduction des gaz à effet de serre, séduit de plus en plus de Français. Dans les Yvelines, où le taux de ménages motorisés est le plus élevé d'Île-de-France, l'achat de véhicules électriques et hybrides a augmenté de **71% entre 2016 et 2019**.

Alors que le gouvernement a fixé l'objectif d'atteindre **100 000 points de charge** en 2022 en France, Seine-et-Yvelines Numérique, et son partenaire SEY 78, **se mobilisent pour accélérer l'équipement du territoire et ainsi encourager le développement de la mobilité électrique**.

Une **offre clé-en-main sera proposée aux communes du territoire** avec pour objectif de les doter chacune d'au moins une borne de recharge.

« L'enjeu est de développer l'offre de bornes de recharge sur la voie publique en facilitant la démarche et la mise en place pour les communes. Grâce au SEY 78, qui dispose d'une expérience sur l'installation de bornes, nous avons pu concevoir une offre clé-en-main, de la fourniture à l'exploitation. Le projet, déployé en un temps record grâce à nos partenaires, propose dès aujourd'hui à Aigremont, active sur le projet, une solution de recharge à leurs habitants et visiteurs » souligne **Laurent Rochette**, Directeur de Seine-et-Yvelines Numérique.

« Cette nouvelle offre de recharge électrique à Aigremont s'inscrit parfaitement dans la volonté de la commune de contribuer à la réduction des émissions de CO2 et à améliorer l'environnement » ajoute **Samuel Benoudiz** Maire d'Aigremont.



Seine et Yvelines
Numérique

Un projet pilote auprès de 7 communes des Yvelines

L'offre, portée par Seine-et-Yvelines Numérique, propose un service clé-en-main avec :

- Un **guichet unique** pour les interlocuteurs communaux assuré par Seine-et-Yvelines Numérique. L'opérateur gère l'ensemble des besoins d'assistance des communes (étude de localisation, suivi du déploiement, préparation des dossiers de subvention, etc.) et le suivi de leur exploitation.
- La **maîtrise d'œuvre travaux** pour l'installation et le raccordement des bornes assurée par le Syndicat d'Énergie des Yvelines : installation, raccordement au réseau électrique de distribution et maintenance en condition opérationnelle des bornes de recharge.

L'**opération pilote** lancée aujourd'hui vise à réaliser et tester le dispositif à petite échelle. Dans ce cadre, **7 communes des Yvelines** outre Aigremont seront équipées d'une borne de recharge électrique courant juillet : Bailly, Le Port-Marly, Montesson, Montfort-l'Amaury, Saint-Germain-en-Laye, Toussus-le-Noble.

Composée de **deux points de charge de 22 kW**, chaque borne permettra la charge simultanée de deux véhicules grâce à une prise type 2S (véhicule électrique) et une prise type E/F (standard).

En cas de dysfonctionnement, Seine-et-Yvelines Numérique met à disposition des communes un **outil de ticketing** pour signaler tout problème auprès des équipes d'assistance.

Une offre pour toutes les communes du département dès 2022

Le pilote, mené jusqu'à fin 2021, donnera naissance, dès 2022, à une généralisation du dispositif en proposant l'offre à toutes les communes du territoire sur la base d'une **convention de services** accessible via la centrale d'achats de Seine-et-Yvelines Numérique.

Pour les communes disposant déjà de bornes, l'offre clé-en-main prévoit également des prestations d'exploitation, de maintenance, de reprise ou de remplacement **des bornes existantes**.

Le développement de cette solution s'inscrit dans le cadre du volet Territoires Connectés de la mission de Seine-et-Yvelines Numérique, qui vise à sécuriser l'espace public, les personnels et les bâtiments, connecter les territoires et les infrastructures et tendre vers l'Écomobilité.



De gauche à droite : Laurent Rochette, Directeur Général de Seine-et-Yvelines Numérique, Denis Karm, Directeur du Syndicat d'Énergies des Yvelines, Yannick Raynaud 4e adjoint au Maire d'Aigremont et Monsieur Samuel Benoudiz, Maire d'Aigremont

D'autres photos de l'inauguration sont disponibles sur demande



Contacts presse Agence Amalthea - 01 76 21 67 55 sy-numerique@amalthea.fr

À propos du [Syndicat d'Énergie des Yvelines \(SEY 78\)](#)

Le syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) regroupe 201 communes, représentant 1 012 156 habitants. Il organise la distribution d'énergie (Électricité et Gaz), en relation avec les concessionnaires (Enedis et GRDF) pour le compte de ses communes adhérentes.

Le SEY propose des services avantageux pour ses collectivités membres, tels que :

- L'achat groupé d'électricité et de gaz naturel
- Le déploiement des bornes publiques de recharge pour les véhicules électriques
- La promotion et le déploiement des énergies renouvelables (solaire, méthanisation...)
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux et l'éclairage public
- L'accompagnement de la maîtrise de la demande en énergie (MDE).

À propos de [Seine-et-Yvelines Numérique](#)

Créé en 2016 par le Département et les intercommunalités des Yvelines, l'opérateur numérique a pour mission de développer et piloter de nouveaux services innovants et mutualisés. Il met à la disposition des communes, intercommunalités et établissements publics de toute nature des solutions pour l'aménagement numérique du territoire, le numérique pour l'éducation et les solidarités, la sûreté électronique, les systèmes d'information. Il devient Seine-et-Yvelines Numérique au 1^{er} janvier 2020 avec l'adhésion du Département des Hauts-de-Seine, et est désormais le premier opérateur public interdépartemental en France à la disposition des collectivités dans le domaine des services numériques.

À propos de la [Municipalité d'Aigremont](#)

AIGREMONT est une commune de 1 150 habitants, située dans un environnement préservé, entourée de forêts et de grandes surfaces naturelles et agricoles. La commune participe aux bassins de vie de Chambourcy, St-Germain-en-Laye et Poissy. C'est un village urbain de la région Ile de France, voisin du Centre d'entraînement du PSG en construction (Poissy) et du Lycée International de St-Germain-en-Laye. Nombre de ses habitants travaillent à la Défense et sur Paris et ont ainsi besoin de systèmes de recharge pour les parcours inter urbains.